



Service de police
de la Ville de Montréal

La lutte
aux graffitis
à Montréal :
un travail d'équipe



Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), sollicite la participation des parents dans la lutte aux graffitis

Qu'est-ce qu'un graffiti?

Inscription ou dessins, de caractère souvent grossier ou ordurier, griffonnés sur des murs ou autres endroits privés ou publics.

Quels sont les impacts des graffitis?

- ★ délabrement urbain
- ★ diminution du sentiment de sécurité
- ★ diminution de la qualité de vie
- ★ prolifération d'activités délinquantes
- ★ détérioration des propriétés privées
- ★ augmentation des taxes municipales liées à l'enlèvement des graffitis
- ★ coûts pour commerçants et citoyens victimes de ces actes.

Votre implication

Nous sollicitons votre collaboration afin de sensibiliser vos enfants aux impacts des graffitis. En effet, il s'agit d'un fléau qui occasionne des frais pour les victimes en plus de contribuer à la détérioration du quartier. Les jeunes doivent être conscients que lorsqu'ils commettent un tel méfait ils s'exposent à des poursuites judiciaires susceptibles de leur valoir un dossier criminel.

La saviez-vous...

Un jeune qui commet un méfait de type graffiti pourrait également être poursuivi au civil afin, entre autres, de rembourser les frais inhérents au nettoyage. Le parent pourrait alors être contraint de déboursier la somme réclamée puisqu'il est responsable de son enfant.